

nouvelle-aquitaine

Santé Landes facilite la vie des patients

Améliorer la coordination entre patients chroniques et professionnels de santé grâce aux outils numériques, tel est l'objectif de ce dispositif expérimental testé depuis un an.

Initié en 2015 dans le cadre du programme national Territoire de soins numérique, le projet Santé Landes* est destiné aux patients chroniques – cancers, affections respiratoires chroniques, diabète, maladies cardio-vasculaires... – et aux professionnels de santé. Son but ? Gagner du temps grâce à un « navigateur pro » utilisable sur poste fixe mais aussi sur smartphone ou tablette.

Plusieurs outils y sont intégrés, dont un agenda partagé et une messagerie sécurisée pour tracer les rendez-vous des patients avec les spécialistes, organiser les hospitalisations programmées, transmettre des informations en cas d'urgence, mettre en place un plan personnalisé de santé (PPS)... Les soignants peuvent aussi partager des informations entre eux et être alertés en cas de dégradation de l'état de santé de



leur patient ou même, à l'avenir, en cas de mauvaise observance. Le « navigateur pro » comprend pour cela un journal de transmission sécurisé dans lequel peuvent être mutualisés du texte, des photos, mais aussi des enregistrements vocaux, des fiches métiers, un gestionnaire de tâches ou un tableau de bord de prise en charge.

3 QUESTIONS

Patrick Bertholon

président du syndicat des Landes



© SEBASTIAN SCHEFFEL

Comment est né Santé Landes ?

C'est un des cinq projets retenus au niveau national dans le cadre du programme Territoire de soins numérique. Santé Landes propose de nouveaux services d'appui au secteur sanitaire,

social et médico-social pour faciliter la coordination de la prise en charge des patients chroniques. Nous sommes là pour fluidifier leur parcours de santé. Tous les professionnels de santé en font partie, ainsi que l'agence régionale de santé, les centres hospitaliers de Dax et Mont-de-Marsan et quelques associations (Maia, Clic). Les pharmaciens des Landes sont très motivés : ils sont 95 % à être inscrits !

Quels sont les projets en cours de développement ?

Il y en a plusieurs, comme le repérage et

la prise en charge précoce des maladies inflammatoires chroniques ou l'accompagnement des personnes atteintes de cancer traitées par chimiothérapie orale ou intraveineuse. Nous allons aussi expérimenter le circuit du médicament à domicile (prescription, dispensation et administration) pour faciliter l'observance. La mise en place d'un bilan médicamenteux va être testée, en accord avec le médecin traitant, et nous allons faire des piluliers.

Quels retours avez-vous de la part des patients et des pharmaciens ?

Les patients sont ravis. Et pour cause, on leur fait tout ! Ils ne se sentent plus seuls face à la maladie et sont beaucoup moins inquiets. Maintenant, nous dialoguons avec tous les autres professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...), ainsi qu'avec les associations qui s'occupent des malades sur le plan social. C'est également une réelle avancée pour les pharmaciens, qui se rendent compte que le métier est en train d'évoluer et que c'est dans leur intérêt.

Compagnon de route

Côté patients, le « compagnon santé », pendant du « navigateur pro », leur permet par exemple de consulter leur agenda, de saisir certaines données médicales ou de trouver des informations de prévention. Par ce biais, ils peuvent également accéder à des services comme la mobilisation des dispositifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux afin d'organiser leur maintien à domicile (aide ménagère, portage des repas, soins infirmiers à domicile...). Depuis septembre 2015, plus de 1 000 patients sont suivis *via* Santé Landes et 500 professionnels libéraux – dont 60 % des infirmiers du département – y participent, sans compter les hospitaliers. Un bilan sera prochainement effectué pour confirmer l'intérêt du dispositif. S'il est concluant, le programme pourrait être étendu à toute la France. ■

Alice Monas

* www.sante-landes.fr